

## **Compte rendu du tractage d'Enedis d'hier matin + compte rendu suite à l'intervention au conseil Municipal**

Bonjour à Toutes et Tous !

La journée (\*\*\*) d'hier matin a commencé tôt (7h00) par le tractage des salariés du site d'Enedis de Rennes. (64 boulevard de Voltaire, Rennes)  
+350 tracts (2 pages recto/verso : tract bis enedis 2 5 2017 joint et lettre ouverte aux salariées d'Enedis 2017-04-13 ont été distribués de 7h00 du matin à 8h45. (2 tracts ci-joint)  
Nous avons essuyé moins de 10 refus, et 3 réactions négatives de pro-linky... qui n'avaient manifestement pas lu attentivement ou compris les informations transmises...

Nous étions 2 pour cette opération matinale... un Grand MERCI à M.... pour sa présence courageuse et bénéfique.

Nous avons eu la visite de France 3 (vers 8h00, en pleine heure de pointe de distribution...), mais j'ai décliné pour répondre à toute interview pour les 2 motifs suivants :

=> il nous est impossible de vérifier post-diffusion ce qui sera communiqué (raz le bol des messages tronqués, montés bizarrement qui participent et entretiennent à la confusion, nous ne prêterons plus à ce style de mascarade)

=> nous refusons toutes les manipulations et acceptons une éventuelle collaboration/interview/débat uniquement et sous réserve d'être en direct

La journaliste et cameraman sont donc, repartis sans rien....

Cette action de tractage sera répétée dans les prochaines semaines... selon la méthode inspirée par nos empoisonneurs, la méthode dite en tâches de léopard...

Concernant le projet d'un ajout de pylône sur la commune de Pont-Péan, vous trouverez ci-joint l'intervention au conseil Municipal.

Le tract bis enedis 2 5 2017 a également été communiqué à Mr le Maire et l'ensemble des Elus présents....afin qu'ils soient bien informés...

Mr le Maire s'est excusé concernant l'omission d'information des riverains pour ce projet et nous a informé qu'il recevait ce jour un représentant d'Orange...

Il a aussi déploré des relations inadaptées entre la commune et l'opérateur... alors que l'on soupçonne que l'usage d'un sous-traitant par l'opérateur peut permettre à l'ensemble des acteurs décideurs de rejeter la responsabilité sur des tiers... ce n'est pas un procès d'intention, mais c'est tellement classique de passer pour la victime et de rejeter la responsabilité

sur un quidam, qu'il faut maintenant arrêter de nous prendre pour des Mougeons (\*)

Nous avons assisté à un splendide rétropédalage de nos élus, qui nous ont confirmé avoir oublié de nous préciser ce projet lors du conseil du 14 février 2017...

alors qu'ils disposaient des éléments depuis plus de 6 mois, et que la Mairie avait bien reçu la demande de DP le 13 janvier 2017...

Décidément, Linky fait de sacré ravage sur la mémoire de nos Elus...

Nous avons proposé notre présence lors de la réunion avec l'opérateur,... ce qui n'a évidemment pas été retenu... c'est bien dommage...

Nous avons rappelé notre opposition à ce projet, aucune personne sensée (non ignorante) refuserait bien évidemment d'avoir à quelques dizaine de mètres de son logement, un pylône de 30 mètres...

Nous attendons la suite qui s'annonce croustillante....

Pour le Linky, bah oui, une nouvelle fois, on nous a dit qu'étant donné le déploiement achevé (ce qui est totalement faux, c'est pas parce que c'est marqué 1748 compteurs Linky déjà posé - pose terminée sur le site d'Enedis

que les voitures des poseurs ne tournent plus, et que les voitures bleu d'Enedis ne vont pas débouler à leur tour pour parachever l'empoisonnement), il était maintenant devenu inutile de procéder à un moratoire,

même avec les derniers instruments juridiques Artémisia communiqués il y a 2 mois...

Qui ne dit mot, consent, qui ne fait rien est complice de l'empoisonnement...

2 détails croustillants :

- quand on rappelle à nos Elus que la loi n'oblige pas les usagers à accepter, il nous est répondu, que la loi ne précise pas que l'usager peut refuser ! la logique de l'empoisonneur est donc parfaitement assimilée !

- quand on évoque la réaction d'un ministre concernant les conditions du déploiement (ndlr. communiqué PRIARTEM du 27/4/2017 - Linky quand Ségolène ROYAL sermonne ENEDIS), on nous répond qu'il n'y pas de loi qui permet de refuser le compteur... bis repetitae !

Mais on nous a dit que le projet GAZPAR allait être suivi de prêt (ce qui nous a rassuré !, je plaisante...) Quoiqu'il en soit, nous veillerons et vérifierons si les paroles se traduisent bien dans les faits par des actes de protection et d'information véritables...

Nous avons eu également une intervention de Fernando F. (le riverain dont l'habitation se situe à quelques dizaine de mètre d'une éventuelle implantation) qui a rappelé qu'il n'en dormait plus la nuit, lui et sa compagne...

Une intervention du Maire pour l'annulation pure et simple a été confirmée...

C'est tout de même incroyable de constater que nos Elus soient aussi amnésiques et léger dans leur actions des lors qu'ils ne se sentent pas directement concernés... à moins qu'ils ne soient mués par d'autres intérêts que la protection de nos vies privées, de notre santé et de nos droits inaliénables...

à suivre...

--

Christophe

Pour le collectif Stop-Linky à Pont-Péan

(\*) : le Mougeon et ses déclinaisons-variantes est une espèce de volatile herbivore sur pattes croisement du Mouton et du Pigeon !

(\*\*) même qu'il ne pleuvait pas et que le soleil est venu timidement nous rechauffer...